

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Calvados

Arrondissement de Caen

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal
de la Commune de SOIGNOLLES
14190

Date d'affichage :

12 / 04 / 2024

Date de convocation :

27 / 03 / 2024

Nombre de membres :

En exercice : 10

Présents : 9

Absents : 1

Votants : 10

Le 2 avril 2024 à 20h30.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.

Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mr BESANÇON Geoffroy, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr LEBOYER Hugues, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige, Mr GAUCHET Bruno, Mme HAMELIN Jocelyne.

Mme HAGHEBAERT donne procuration à Mme LE COGUIC Formant la majorité des membres en exercice.

Était absente : Mme HAGHEBAERT Olympe.

Mme PERREE a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet :

Délibération 2024-09
BUDGET PRIMITIF 2024

Mme le Maire donne lecture des montants proposés au Budget Primitif 2024 qui s'équilibre, et informe de la possibilité d'opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7.5 % en fonctionnement et 7,5% en investissement.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	332 354,65 €
	RECETTES	332 354,65 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	61 216,00 €
	RECETTES	61 216,00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DECIDE DE VALIDER LE BUDGET PRIMITIF 2024 TEL QUE PRÉSENTÉ ET D'AUTORISER MME LE MAIRE A OPERER DES VIREMENTS DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE, A L'EXCLUSION DES CREDITS RELATIFS AUX DEPENSES DE PERSONNEL, DANS LES LIMITES DE 7,5 % EN FONCTIONNEMENT ET 7,5 % EN INVESTISSEMENT.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

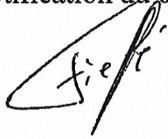
Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

Perse
Levraut

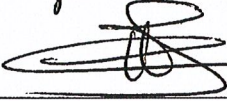
ID : 014-211406749-20240402-DELIB_2024_09-BF

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture de Caen le
08/04/2024 et publication ou
notification du **02/04/2024**

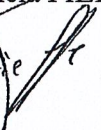


Fait et délibéré le 02 avril 2024

Secrétaire de séance
Edwige PERRÉE



Le maire,
Patricia FIEFFÉ



ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES : Pour 10
 Contre 0
 Abstentions 0
 Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par le Maire

A SOIGNOLLES

Le Maire

Patricia FIEFFÉ



Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ORDINAIRE

A

SOIGNOLLES

, le 02/04/2024

le Conseil Municipal

BESANÇON Geoffroy	
DELALANDE Soizic	
FIEFFÉ Patricia	
GAUCHET Bruno	
HAGHEBAERT Olympe	<i>Absente excusée</i>
HAMELIN Jocelyne	<i>A donné pouvoir à LE COGUIC Ophélie</i>
LE COGUIC Ophélie	
LEBOYER Hugues	
MENARD Bruce	
PERRÉE Edwige	

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le 12/04/2024



, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024.

A SOIGNOLLES, le 12/04/2024.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 014-211406749-20240402-BUDGET2024-BF